
COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (Œuvre) assume un rôle éminent en matière d'organisation et de financement de la philanthropie et de la solidarité au Luxembourg.

Son objectif initial qui consistait à venir en aide aux victimes de la deuxième guerre mondiale a été élargi au fil des années pour soutenir les multiples activités philanthropiques et projets menés par des fondations et associations relevant des domaines du social, de la protection de l'environnement, de la culture et du sport.

Les moyens financiers nécessaires à telle fin sont essentiellement générés par la Loterie Nationale. Grâce à la commercialisation et la gestion de différents jeux de tirage (EURO MILLIONS, ZUBITO et LOTTO) ainsi que celle des jeux de grattage (la famille des RUBBEL), la Loterie Nationale a contribué au produit de l'Œuvre à raison de €15.291.624. Le résultat global de l'Œuvre de l'exercice 2010 s'élève à €17.828.377, dont les recettes LOTTO et les revenus propres de l'Œuvre.

Les bénéficiaires de l'Œuvre qui relèvent des domaines mentionnés ci-avant sont très variés. Ainsi, le soutien financier alloué à la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Fondation Caritas, la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action Médico-Sociale au titre de l'exercice 2010 s'élevait à €1.150.000 pour chaque association. La quote-part d'un quart dans le produit net de l'Œuvre revenant au Fonds National de Solidarité s'élève €4.457.094. L'aide aux offices sociaux communaux, qui équivaut à un sixième du même produit s'élève au titre de l'année 2010 à €2.971.396.

L'Œuvre a également versé €600.000 au Fonds Culturel National et le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois a touché une aide de €1 million à laquelle s'ajoute un montant total de €774.000 alloué à différentes fédérations sportives par le biais du sponsoring de la Loterie Nationale.

A noter que les victimes de la guerre ne touchent plus que € 84.155. Par ailleurs, la participation à des projets ponctuels de diverses associations dont l'objet s'inscrit dans les missions de l'Œuvre s'est ainsi élevée au total à €3.090.500 au titre de l'année 2010.

L'ensemble des aides versées au cours de l'exercice sous revue s'est ainsi élevé à € 15.653.145.

Dans le cadre de son ambition d'affiner et de préciser sa politique d'allocation, l'Œuvre a chargé le Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques/International Network for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development (CEPS/INSTEAD) d'une étude portant sur l'ensemble du secteur associatif. Cette étude a été présentée en avril 2010 à la presse ainsi qu'à un public averti. Celle-ci devait constituer un premier pas dans l'effort d'investiguer le vaste secteur associatif au Luxembourg. Toujours dans cette même logique, l'Œuvre s'est proposé d'affiner les conclusions de celle-ci dans le but d'identifier des besoins non couverts au sein de notre société. C'est ainsi que l'Œuvre vient d'entamer des discussions structurées sous la forme de tables rondes avec différents acteurs-clé relevant en l'occurrence des différents domaines de la culture, du sport, de la protection de l'environnement et du social. Au moyen de ces échanges, l'Œuvre compte recueillir des enseignements concrets qui permettront à son conseil d'administration, aidé en cela par le comité consultatif, de préciser, voire d'ajuster sa politique d'allocation des aides. Ces rencontres offrent par ailleurs la possibilité aux membres du conseil d'administration de nouer des liens plus étroits avec les ressortissants du monde associatif, liens qui ne manqueront pas d'enrichir l'action de l'Œuvre.

Les résultats de ces discussions, qui constituent autant un complément à l'étude CEPS/INSTEAD, seront compilés et rendus accessibles et aux acteurs du monde philanthropique et aux autorités publiques.

Pour ce qui est de l'orientation future de la Loterie Nationale, l'Œuvre est désireuse de consolider sa position dominante dans le domaine des jeux de hasard au Luxembourg comprenant aussi les paris sportifs. L'objectif est de pérenniser les ressources de l'Œuvre afin de permettre à celle-ci d'accomplir pleinement ses missions au profit des œuvres philanthropiques du pays et ce au moyen de l'offre de jeu responsable.